

Exercice clos le 31 décembre 2009

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES COMPTES
CONSOLIDÉS**

SELCODIS SA

CABINET VIZZAVONA

MAZARS

Exercice clos le 31 décembre 2009

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Siège Social : 25 rue Jean Girardoux 75116 PARIS
Société Anonyme au capital de 1 864 610 €
N° Siren : 690 800 354

SELCODIS SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société SELCODIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes qui s'opposent à la certification :

- Dans nos précédents rapports sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et sur les comptes semestriels du 30 juin 2009, nous avons indiqué ne pas être en mesure de certifier la régularité et la sincérité des dits comptes, estimant qu'il existait une incertitude quant à la continuité d'exploitation.
Votre société présente toujours une structure financière déséquilibrée et des capitaux propres part du groupe négatifs de 38,757 K€. De plus, nous n'avons pas obtenu, depuis le conseil de surveillance du 9 septembre 2009, de nouvelles informations, nous permettant d'avoir l'assurance que les moyens financiers nécessaires au règlement du passif et à la poursuite de l'exploitation seront apportés à la société.
- Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale EDA en garantie du paiement des loyers relatifs aux locaux pris à bail par cette dernière auprès de la société Marsyp et pour autant, en cas de défaillance, que ces locaux ne soient pas reloués à un tiers. EDA ayant fait l'objet d'une décision de liquidation judiciaire prononcée le 26 mai 2009 par le Tribunal de Commerce de Paris, votre société a fait l'objet d'un appel en garantie par la société Marsyp. Cet appel en garantie est devenu partiellement sans objet certains locaux ayant été reloués à un tiers le 22 décembre 2009. La provision d'un montant de 1.460.000 € destinée à couvrir ce litige, devenue sans objet au fait l'objet d'une annulation par la contrepartie du compte de résultat au 31 décembre 2010.
- Contrairement aux dispositions du référentiel IFRS, l'annexe aux comptes consolidés présentée par la société ne comporte ni les explications nécessaires afin d'apprécier la capacité de la société à poursuivre son exploitation ni les événements survenus depuis la clôture de l'exercice.

- Nous n'avons pas été en mesure de mettre en œuvre l'ensemble des diligences prévues par nos normes professionnelles et notamment, malgré notre demande, nous n'avons pas obtenu de réponse de la Direction à nos demandes d'envoi de confirmation directe d'opérations et de soldes auprès des partenaires bancaires de votre société ainsi que du Trésor Public. Les autres procédures de contrôles mises en œuvre ne nous ont pas permis de valider les dettes et créances envers les établissements de crédit. Par ailleurs nous n'avons pas été en mesure de nous prononcer sur les informations contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne relatives aux procédures d'élaboration de l'information comptable et financière.
- Nous n'avons pu obtenir les procès verbaux signés des conseil de surveillance, directeur et assemblée générale depuis le 24 juin 2009, à l'exception de celui du conseil de surveillance du 23 juillet 2009.

En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre refus de certifier, exprimé dans la première partie de notre rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

La sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes consolidés appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Paris et Courbevoie, le 30 décembre 2010

Les Commissaires aux Comptes

CABINET VIZZAVONA

Patrice Vizzavona

Odile Coulaud

MAZARS

COMPTES CONSOLIDÉS

1. ACTIF (EN K€)

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31.12.2008	31.12.2009
Actif		
Ecart d'acquisition	5	
Immobilisations incorporelles nettes	3 965	50
Immobilisations corporelles nettes	1 022	3
Actifs financiers non courants		
Impôts différés	4 992	53
Actif non courant	8 969	8 969
Stocks et en-cours	2 224	1
Avances et acomptes fournisseurs	5 889	42
Créances clients	25 835	206
Autres créances	472	36
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Actifs destinés à être cédés	43 389	285
Actif courant	48 381	338
TOTAL ACTIF		

2. PASSIF (EN K€)

Passif		
Capital	1 865	1 865
Capitaux consolidés	-17 296	-40 505
Résultat net Groupe	-46 487	-117
Capitaux propres part du Groupe	-61 918	-38 757
Intérêts minoritaires	21	-18
Résultat minoritaires		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	-61 897	-38 775
Provisions pour risques et charges - Part à long terme	11 850	10 025
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an	21 954	22 049
Dettes financières à long terme		
Passifs d'impôt différé		
Passif non courant	33 804	32 074
Dettes fournisseurs d'exploitation	36 702	1 024
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an	1 254	5 964
Autres dettes	35 916	
Dettes financières à court terme	2 339	
Crédits à court terme et banques	263	51
Passif courant	76 474	7 039
TOTAL PASSIF	48 381	338

3. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EN K€)

	31.12.2009	31.12.2008
CHIFFRE D'AFFAIRES	600	220 584
Autres produits de l'activité	551	2 969
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE	1 151	223 553
Achats consommés	-7	-163 245
Achats et charges externes	-591	-26 658
Subventions d'exploitation	-	-
Impôts et taxes	-70	-3 519
Charges de personnel	-5	-32 494
Dotation aux amort et aux prov nette	25 168	-34 983
Autres produits et charges	-25 780	-4 548
RESULTAT OPERATIONNEL	-134	-41 894
Coût de l'endettement net	-	-778
Autres produits et charges financières	30	30
RESULTAT AVANT IMPOT	-134	-42 642
Impôt sur les résultats	-3 845	-3 845
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	-134	-46 487
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-134	-46 487
Part revenant aux intérêts minoritaires	-17	-
RESULTAT NET REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	-117	-46 487
Resultat net par action (en euros)	-0,018	-7,48
Resultat net dilué par action (en euros)	-0,018	-7,48

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (EN K€)

	31/12/2009	31/12/2008
TRESORERIE AU 1ER JANVIER		
	-2 130	-4 756
FLUX D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-117	-46 488
Amortissements et provisions nets des reprises	-44 533	43 656
Actualisation des dettes et créances long terme		
(Plus) ou moins valeur sur sortie d'actifs	14	-4 576
Neutratisation du résultat sociétés mises en équivalence		
Variation périmètre	23 240	-966
Coût de l'endettement financier net		778
Charges d'impôt (exigible et différé)		3 845
Capacité d'auto-financement	-21 396	-3 751
Impôts versés		15 770
Variation sur clients et autres créances	-10 575	
Variation sur fournisseurs et autres dettes	35 678	-7 147
Impact déconsolidation du GIE		
Incidence variation de périmètre		
Flux nets de trésorerie opérationnels	3 707	4 872
FLUX D'INVESTISSEMENT		
Flux nets de trésorerie sur investissements	-1 687	-791
Flux nets de trésorerie après investissements	2 020	4 081
FLUX DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital		
Augmentation / remboursement net des comptes courants	95	-602
Remboursement du crédit vendeur		-75
Intérêts financiers nets versés		-778
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	95	-1 455
Variation de la trésorerie	2 115	2 626
TRESORERIE DE FIN DE PERIODE		
	-15	-2 130
TRESORERIE ET EQUIVALENTS ACTIFS		
	36	472
Concours bancaires	-51	-263
Dettes financières court terme		-2 339

(En milliers d'euros)

5. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (EN K€)

Le capital social est composé de 6 215 364 actions.

Variation des capitaux propres du Groupe

(En milliers d'euros)	Capital (1)	Reserves consolidées	Résultat net Groupe	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2008	1 865	-17 275	-46 487	-61 898
Affectation du résultat 2008		-46 487	46 487	
Variation de périmètre (1)		23 608		23 608
Divers		-368		-368
Résultat 2009			-117	-117
Situation au 31 décembre 2009	1 865	-40 522	-117	-38 775

(1) La variation de 23M€ est relative à la non prise en compte des sociétés (détailée en page 11) dans le périmètre de consolidation

Intérêts minoritaires

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts minoritaires en début d'exercice	21	10
Résultat de l'exercice	-18	21
Variation de périmètre	-21	-10
Intérêts minoritaires en fin d'exercice	-18	21

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

NOTES PRELIMINAIRES

Informations relatives à l'entreprise

SELCODIS SA est la société mère d'un Groupe dont les principales activités, au travers du groupe EDA SA, ont été perdues au cours du 1^{er} semestre 2009 après la mise en liquidation judiciaire de cette filiale.

Le jugement de liquidation des sociétés EDA SA et 2MD SAS a été prononcé le 26 mai 2009.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe SELCODIS au 31 décembre 2009 ont été préparés conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté par l'Union Européenne.

1. FAITS CARACTERISTIQUES

1.1 Liquidation judiciaire des sociétés EDA SA et 2MD SAS

La société EDA SA s'est fait assister une première fois dans ses négociations par Maître Thévenot dans le cadre d'un mandat ad hoc selon les termes d'une ordonnance rendue par M. le Président du Tribunal de Commerce de Paris en date du 1^{er} décembre 2008 pour négocier notamment :

- Avec les partenaires financiers de l'entreprise afin d'obtenir des conditions de financement et des garanties compatibles avec les besoins de cette dernière,
- Avec les partenaires fiscaux et sociaux de l'entreprise afin d'obtenir un aménagement des modalités de paiement des charges.

Le tout en vue de permettre une poursuite pérenne de l'exploitation.

En parallèle avec les actions menées pour concrétiser l'opération financière, des contacts ont été pris avec des partenaires, susceptibles de montrer un intérêt pour accompagner le groupe EDA dans sa consolidation.

De ce fait, les besoins financiers immédiats à fin février 2009 ont fortement augmenté en conséquence des pertes intercalaires de janvier et février, des pertes prévisionnelles de mars et de l'accumulation des décalages de règlement des fournisseurs, rendant impossible

Etant donné l'impossibilité de livrer les commandes reçues, une dégradation massive d'activité est intervenue dans le courant du mois de février, constatée en fin de mois par la dénonciation d'accords commerciaux avec un certain nombre de clients nationaux.

Dans ce cadre, lors du communiqué de presse du 13 février 2009, il avait été précisé qu'EDA devait faire face à un besoin de financement complémentaire retardé du fait de la détérioration de la conjoncture financière et qu'elle recherchait activement des solutions afin d'assurer cette couverture.

Au début du mois de février 2009, le concours des services du médiateur du crédit aux Entreprises a été sollicité pour appuyer l'action d'EDA et du conciliateur dans les négociations avec les organismes financiers.

- Obtention d'une garantie sur un emprunt obligataire,
- Obtention d'un étalement sur 3 ans avec une franchise de 9 mois des dettes fiscales et sociales,
- Obtention d'un crédit-relais sur 80% du prix de vente prévisionnel des bâtiments d'Albi et de Lunel en attente de leur cession,
- Maintien à minima des conditions d'affacturage et rétablissement de l'avance permanente consentie jusqu'en décembre 2008 par le factor.

Compte tenu de la tension grandissante sur l'activité, conséquence de la baisse des stocks, de l'utilisation maximale des couvertures qui a conduit les fournisseurs à demander le règlement des commandes au comptant, et de l'absence de financements sollicités ; les besoins de trésorerie ont augmenté et les objectifs sont devenus les suivants :

- De négocier le maintien des lignes de couverture des assureurs crédit.
- De négocier le maintien des concours accordés par le factor,
- De négocier le concours des fournisseurs par le biais de moratoires,

Dans ce cadre, EDA SA n'est pas parvenue à formaliser un accord, mais les discussions avec les principaux partenaires financiers étant toujours en cours fin janvier 2009, elle a sollicité une nouvelle assistance auprès de Maître Thévenot dans le cadre d'une conciliation selon les termes d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal de Commerce de Paris en date du 5 février 2009 avec pour objectif complémentaire :

Et plus généralement, d'accompagner les dirigeants dans l'achèvement de la restructuration financière entreprise, en ce compris le recours éventuel à des partenaires capitalistiques externes.

la mise en place de financement de l'activité ainsi que l'adossement à un partenaire capitalistique, du fait de l'impossibilité d'avoir un retour sur investissement.

Néanmoins, un certain nombre de candidats repreneurs ont été rencontrés et certains ont marqué leur intérêt mais, compte tenu de la dégradation des indicateurs financiers, pour autant que cette reprise s'effectue postérieurement à un dépôt de bilan.

Afin d'essayer de préserver la pérennité de l'entreprise, la sauvegarde des emplois et compte tenu de l'état de cessation de paiements, la direction générale d'EDA n'avait pas d'autre choix que de procéder à une déclaration de cessation de paiement afin de favoriser, dans le délai le plus rapproché possible, une solution de reprise de l'entreprise sous protection judiciaire.

Par jugement en date du 31 mars 2009, le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le redressement judiciaire de la société EDA et de sa filiale 2MD, à la suite des déclarations de cessation de paiement effectuées par la société, le 26 mars, date à laquelle la société SELCODIS a demandé à Nyse-Euronext la suspension de cotation de l'action SELCODIS.

Maitre Christophe Thévenot a été nommé administrateur judiciaire et la Selafa MJA, prise en la personne de Maître Frédérique Lévy, a été nommée mandataire judiciaire. La période d'observation a été ouverte pour une période de quatre mois.

Un appel d'offres a été organisé par l'administrateur judiciaire aux fins de recueillir des offres de reprise partielles ou totales avant le 4 mai 2009 (cf Publication dans le Journal Les Echos du 3 avril 2009).

Les offres ont été examinées par le Tribunal le 19 mai et un jugement a été prononcé le 26 mai 2009.

Pour la société EDA, le Tribunal de Commerce de Paris a arrêté la cession partielle des sites de Noyal-Pontivy et de Bourgoin-Jallieu au profit de la société SUPERGROUP.

Pour la société 2MD, ce même Tribunal a arrêté la cession totale au profit de Mme Paillet et de Mr Brunet.

Le Tribunal a, par ailleurs, prononcé la liquidation judiciaire des sociétés EDA SA et 2MD SAS avec une clôture fixée à 2 ans. SELAFA MJA en la personne de Me Levy étant nommé liquidateur.

1.2 Convention d'assistance

Une convention d'assistance a été signée entre les sociétés SELCODIS et EDA le 20 février 2009. Cette convention a pris effet rétroactivement le 1^{er} janvier 2008 pour une période initiale de deux ans.

Dans le cadre de cette convention, SELCODIS s'engageait à fournir à EDA, sans participer à la direction opérationnelle de la société, son assistance dans les domaines suivants :

- Administration générale (assistance pour la prospective stratégique et commerciale, pour la mise en œuvre de restructurations juridiques).
- Suivi budgétaire (assistance pour la planification budgétaire, pour la planification financière, pour le contrôle budgétaire et le contrôle des coûts, pour les démarches auprès des assurances crédit).
- Ressources humaines (assistance au suivi de l'évolution des effectifs, pour l'évaluation des compétences).

En outre, EDA pourrait faire appel à SELCODIS pour suivre des opérations spécifiques, en particulier de négociations de rachat et de cession, de suivi de montage financier et de recherche de partenaires industriels, commerciaux ou financiers.

Cette convention a été agréée par le Conseil d'Administration de EDA en date du 23 décembre 2008, et par le Conseil de Surveillance de SELCODIS en date du 29 janvier 2009.
Cette convention a pris fin le 26 mai 2009, à la suite du jugement de liquidation d'EDA SA.

1.3 Communiqué de presse

Tous ces événements ont été relatés dans des communiqués de presse en date du 30 avril 2009 et du 10 juillet 2009.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux de consolidation

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2009 sont identiques à ceux détaillés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008 publiés.

Au titre de l'exercice les filiales sans aucune activité, mise en liquidation, judiciaire ont été exclues du périmètre de consolidation.

La liste des sociétés concernées figure en page 17.

2.1.1 Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent au titre de l'exercice 2009 les états financiers de SELCODIS et de ses filiales : WAGRAPAR DEVELOPPEMENT et GIE FINANCIERE SUPERVOX.

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de manière à tirer avantage de ses activités.

Les sociétés sur lesquelles SELCODIS exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les exceptions à ce principe concernent les sociétés qui ne présentent qu'un intérêt mineur pour être consolidées, dans la mesure où leurs états financiers ne contribuent pas de façon significative aux comptes consolidés et n'intègrent pas des flux intra-groupe avec les sociétés du Groupe.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées :

- Elimination des transactions internes au groupe et des comptes réciproques entre les sociétés intégrées,
- Elimination des dividendes versés entre sociétés consolidées,
- Elimination des constitutions ou reprises de provisions sur les titres et créances des sociétés consolidées, ainsi que les provisions pour risques et charges destinées à couvrir les situations nettes déficitaires des filiales consolidées.

2.1.2 Date d'arrêt des comptes

Toutes les sociétés consolidées ont arrêté leurs comptes individuels au 31 décembre 2009.

2.1.3 Méthode de conversion des éléments en devise

L'euro est la méthode de fonctionnement et la monnaie de présentation des comptes, employée par SELCODIS et ses filiales.

2.1.4 Classification des actifs et passifs courants et non courants

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

2.2 Méthodes d'évaluation

2.2.1 Écarts d'acquisition

L'écart calculé entre le coût d'achat des participations acquises et la quote-part de capitaux propres correspondante est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise, de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur.

L'écart résiduel est inscrit au poste "écarts d'acquisition" et affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur (cf. § 2.2.4 Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés). En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat en résultat opérationnel.

Compte tenu de la liquidation des sociétés EDA et ZMD et de la non prise en compte de ses sociétés dans le périmètre de consolidation, les écarts d'acquisition ont été comptabilisés en charges exceptionnelles, compensée par une reprise de provision du même montant (25 151K€).

2.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif incorporel. Les valeurs comptables des actifs incorporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Postes	Mode	Durées
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les valeurs comptables des actifs corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier les éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Postes	Mode	Durées
Matériel de bureau & informatique	Linéaire	8 ans

2.2.4 Actifs financiers non courants

Les titres de participation non consolidés, les prêts et dépôts et cautionnements constituent les actifs financiers non courants.

Ces actifs ne relèvent pas d'IAS 39 et sont, par application de la norme IAS 27, maintenus au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des provisions éventuellement nécessaires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Cette valeur est estimée en tenant compte de la quote-part d'actif net majoré des plus-values latentes, et de la tendance des résultats ainsi que de l'intérêt économique des sociétés pour le Groupe.

En cas de cession postérieure à la clôture de l'exercice, les conditions de cession sont retenues pour la détermination des éventuelles provisions pour dépréciation des titres de participation.

2.2.5 Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.2.6 Impôts différés

Les impôts différés sont valorisés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture. Ils sont calculés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe SELCODIS.

Les actifs d'impôt différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés, dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

SA non consolidée.

Le chiffre d'affaires est constitué par des prestations de services facturées à la société FDA

2.2.9 Chiffre d'affaires

Les provisions pour litige font l'objet d'une analyse et d'une évaluation au cas par cas.

Autres provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable.

2.2.8 Provisions pour risques et charges

Mr Lucien SELCE).

Par exception, les passifs pour lesquels l'échéancier de remboursement n'est pas connu avec une précision suffisante sont comptabilisés à leur valeur nominale (compte courant de

à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

spécifiques liées à la comptabilité de couverture, ces passifs financiers sont ensuite évalués manière actuarielle sur la durée de vie du passif. À chaque clôture, en dehors des modalités coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de obligations n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du du passif. Les frais et primes d'émission d'emprunts ainsi que les primes de remboursement laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur

2.2.7 Emprunts

taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

Les actifs d'impôt différés non reconnus sont appréciés à chaque clôture et sont reconnus mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La valeur probable des actifs d'impôt différé est revue à chaque clôture et réduite dans la

2.2.10 Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice.
Le résultat net dilué est, en l'absence de dilution et de plan de stock-option, identique au résultat par action.

3. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 a varié comme suit :

Sociétés consolidées par intégration globale	2009		2008
	% de contrôle	% intérêt	
SELCODIS 31 Avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris		Entreprise consolidante	
WAGAPAR DEVELOPPEMENT (ex Champion) 31 av Franklin. Roosevelt – 75008 Paris	100,00%	100,00%	100,00%
FINANCIERE SUPERVOX 31 av Franklin. Roosevelt – 75008 Paris	43,75%	43,75%	43,75%
SCI LA GRANGE ZI du Midi 31190 AUTERIVE			100,00%
SCI LA REINE ZI du Midi 31190 AUTERIVE			100,00%
SCI LE ROUAT ZI du Midi 31190 AUTERIVE			100,00%
SUPERVOX IBERICA Avda Diagonal, 575 6 a Edifici l'Ha 08029 BARCELONA			100,00%
EDA SA 31 av F. Roosevelt – 75008 Paris			99,94%
FINANCIERE V.B Sté Civile 13 bd du Mont d'Est – 93191 NOISY LE GRAND			99,94%
2 MD SAS Route de Thouars – 79200 VIENNAV			99,94%
SCI LA CHENAIE 1 rue Louis Joly – 81000 ALBI			99,94%
SCI LES HIRISCUS 1 rue Louis Joly – 81000 ALBI			99,94%

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

SELCODIS a été convoqué le 6/05/2010 au Tribunal de Commerce de Paris, sur saisine d'office. Maître PIERREL a été nommé par le Tribunal pour mener une enquête sur la poursuite de l'exploitation de la société compte tenu de sa structure financière. Dans son rapport il est précisé « qu'à défaut de production par l'actionnaire principal d'un écrit selon lequel il s'engage à couvrir les dettes sociales par des avances et d'une justification d'activités sérieuses, permettant de générer très rapidement de la trésorerie, une décision de mise en liquidation serait préconisée ».

Pour faire face à son passif exigible le groupe, au travers de sa filiale WAGRAPAR DEVELOPPEMENT, développe une activité génératrice de cash flow. Cette activité a déjà permis le remboursement partiel de son passif exigible pour un montant de 120.224 euros.. L'actionnaire principal a procédé à des avances complémentaires en compte courant pour un montant de 32.112 euros. Ces opérations ont permis de ramener le passif exigible de 613.523 euros à 461.187 euros.

XI/ PERSPECTIVES

Compte tenu des impacts induits par la mise en liquidation judiciaire de FDA SA, la société se trouve sans activité. Elle doit de plus faire face à la couverture de ses besoins qu'elle ne pourra assumer que par un recours à l'actionnaire majoritaire ou à un apport d'activité générateur de cash flow.

Lors de sa dernière réunion du 8 avril 2009, le Conseil de Surveillance a pris acte de l'engagement de l'actionnaire majoritaire à abonder au cas par cas, les besoins financiers courants.

Lors du Conseil de Surveillance du 9 septembre 2009, le Président a proposé que le texte suivant soit rajouté à l'annexe aux comptes sociaux et consolidés clos le 31 décembre 2008 :

« En conséquence de la disparition de son activité à la suite de la mise en liquidation judiciaire de ses principales filiales FDA SA et 2MD SAS, la Société n'est pas, en l'état, en mesure de faire face immédiatement à son passif exigible.

Des négociations d'étalement avec les créanciers ont commencé afin de permettre à la Société de faire face à ses engagements, avec au cas par cas le soutien de son actionnaire, de ce fait, ce passif exigible n'est pas exigé à ce jour. Parallèlement à ces négociations et pour pallier l'arrêt provisoire d'activité, la Société a mis en œuvre, pour assurer sa continuité d'exploitation, la recherche d'une ou plusieurs activités de substitution.

Des contacts ont été activés avec deux opérateurs qui ont marqué un intérêt du fait de sa qualité de holding cotée ».

Comme précisé au paragraphe I.B, WAGRAPAR DEVELOPPEMENT a démarré une activité d'intermédiaire dans des opérations immobilières (recherche de terrain, demande de permis de construire...).

Le chiffre d'affaires réalisé au 30 juin 2010 s'élève à 200 K€. Les perspectives sur l'exercice 2010 et 2011 s'élèvent respectivement à 400 K€ et 1.500 K€.

5. NOTE SUR LE BILAN CONSOLIDE

5.1 Ecart d'acquisition

En milliers d'euro		VALEUR BRUTE		DEPRECIATION		VALEUR NETTE	
	31.12.08	+	-	31.12.09		31.12.08	31.12.09
Pôle OED/EDA	25 151	25 151	0	25 151	25 151	0	0
TOTAL	25 151	0	25 151	0	25 151	0	0

La ventilation par société des écarts d'acquisition est la suivante :

Sociétés concernées	Ecart d'acquisition
OED Finances	23.000 K€
OED	1.231 K€
EDA	919 K€
Total	25.151 K€

Compte tenu de la liquidation de la société EDA en date du 26 mai 2009, les écarts d'acquisition figurant dans les comptes consolidés pour 25.151 K€ sont comptabilisés en totalité en charges.

5.2 Immobilisations incorporelles, corporelles et actifs financiers non courants

Le détail des immobilisations brutes (hors écart d'acquisition) est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations incorporelles	114	2 151
Immobilisations corporelles	50	12 456
Actifs financiers non courant	25 499	24 238
Total immobilisations	25 663	38 845

Le détail des amortissements et provisions est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations incorporelles	2 146	114
Immobilisations corporelles	8 491	23 219
Actifs financiers non courant	23 219	25 496
Total immobilisations	33 856	25 610

Les actifs financiers non courants sont essentiellement constitués des éléments suivants :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Participations non consolidées	24 672	655		22 395
Dépôt sur baux commerciaux	66			721
Autres actifs financiers non courants	761	361		1 122
Valeur brute	25 499	1 016	2 277	24 238

(En milliers d'euros)			
31/12/2009	Reprises	Dotations	31/12/2008
24 669		2 274	22 395
827		3	824
25 496	-	2 277	23 219
Total des dépréciations sur actifs financiers non courant			
Participations non consolidées			
Autres actifs financiers non courants			

Les dépréciations relatives aux actifs financiers non courants sont les suivantes :

Les participations non consolidées correspondent aux titres des sociétés en liquidation :

En 2008		Au 31/12/2008	
PICK & PACK SA	4.387 K€		
SPECIPACK SA	3.489 K€		
NAUDER SA	13.451 K€		
SUPERVOX AUTOMOBILE	1.068 K€		
<hr/>			
	22.395 K€		
En 2009		Au 31/12/2009	
SUPERVOX IBERICA	838 K€		
EDA	1.066 K€		
ROUAT	249 K€		
SCI La REINE	76 K€		
SCI LA GRANGE	16 K€		
CREANCES RATTACHEES	29 K€		
	<u>2.274 K€</u>		
	24.669 K€		

Le tableau suivant détaille par participation, la situation des capitaux propres à la dernière clôture annuelle, la quote-part de participation ainsi que les valeurs comptables inscrites dans les comptes de SELCODIS :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

Capital (K€)	Propres du capital	Quote-part du capital (%)	Valeur Comptable		Résultats
			des titres détenus	Net	
PICK & PACK (*)			4 387	0	-368
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE			99,02	0	
SIREN : 351 871 447					
SPECIPACK SERVICES (*)			3 489	0	12
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE			99,02	0	
SIREN : 352 747 844					
SUPERVOX IBERICA (1)			838	0	-1
Fontanella, 11			100,00	0	
BARCELONE (Espagne)			-1 631	0	
I.F. : 58 551 359					
S.C.I DU ROUAT			100,00	0	0
Le Rouat - 31190 AUTERIVE			68	0	
SIREN : 320 722 226					
S.C.I LA GRANGE			100,00	0	0
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE			18	0	
SIREN : 329 162 937					
S.C.I LA REINE			100,00	0	-1
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE			76	0	
SIREN : 399 220 151					
NAUDER SA **			99,99	0	-388
ZI du Midi - 31190 AUTERIVE			-23 824	0	
SIREN : 542 080 627					
SUPERVOX AUTOMOTIVE**			99,99	0	0
ZI de la Plaine - 42240 UNIEUX			1 067	0	
SIREN : 321 191 793					
EDA SA (2)			99,94	0	-29 049
31 avenue F. Roosevelt 75008 Paris			1 066	0	
SIREN : 444 284 822					
DEPY (**)			99,99	0	0
BP 01 - 31550 CINTGABELLE			38	0	
SIREN : 547 427 585					
(*) Sociétés mises en liquidation le 30/03/2004 (chiffres au 31/12/03)					
(**) Société mise en liquidation avant le 28/10/2003 (chiffres au 30/06/2003)					
(***) Société mise en liquidation le 26/06/2001 (chiffres au 31/12/00)					

(1) Les chiffres concernent l'exercice 2005, qui n'a eu aucune activité depuis cette date.
 (2) La société EDA a été mise en liquidation le 26 mai 2009. Les chiffres concernent l'exercice du 31 décembre 2008, non arrêté.

5.3 Impôts différés actifs

Aucun impôt différé n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

5.4 Stocks

En milliers d'euros	au 31/12/09	au 31/12/08
Stock	-	8 969

5.5 Créances clients & comptes rattachés et autres créances

Détail des créances clients et autres créances

En milliers d'euros	au 31/12/09	au 31/12/08
Avance et acomptes	1	2 224
Clients et comptes rattachés	42	5 889
Personnel et organismes sociaux	114	226
Etat & collectivité	16	1 643
Charges constatées d'avance et cpte de régularisation d'actif	16	1 262
Créances sur société d'affacturage	76	22 348
Créances sur filiales non consolidées	-	357
Autres	249	33 949
Valeur nette des créances	249	33 949

Echéancier des clients et comptes rattachés et autres créances

En milliers d'euros	Total	A 1 an	A plus d'1 an
Avances et acomptes	1	1	-
Clients et comptes rattachés	42	42	-
Etat et collectivité	114	114	-
Charges constatées d'avance	16	16	-
Créances sur filiales non consolidées	76	76	-
Valeur nette des créances	249	249	-

(*) Les provisions sur autres créances comprennent à hauteur de 21 254 K€, des provisions sur comptes courants des filiales en liquidation du Groupe.

		En milliers d'euros	
		31/12/2008	31/12/2009
	Valeur	Variation de périmètre	Valeur
Provisions sur stocks	4 477	Augmentation	4 477
Provisions sur clients et comptes rattachés	4 951	Diminution	140
Provisions sur autres créances (*)	21 279	Augmentation	77
Total	30 707		21 478

5.7 Tableau d'évolution des provisions sur actifs courants

consolidées.

- Une imputation du solde déprécié sur les comptes courants de l'actionnaire majoritaire conformément à son engagement du 20 octobre 2006 de réserver une partie de son compte courant (10.000 K€) à la couverture des risques bilanciaux sur filiales non consolidées.

La mise à la juste valeur de ces créances repose sur :

(*) Dont compte courant Kapff 1 668 K€ provisionné à 100 %.

		milliers d'euros	
		Brut	Net
	Provision pour dépréciation	Imputation sur compte courant	
Titres de participation détenus par SELCODIS	24 640	- 24 640	-
Créances détenues par SELCODIS	21 918	- 14 585	77
Créances nettes détenues par le GIE SUPERVOX*	9 044	- 6 669	-
	55 602	- 45 894	9 631
			77

Au 31 décembre 2009, l'analyse du risque est la suivante :

5.6 Créances sur filiales non consolidées

5.10.2 Part à moins d'un an

La part à moins d'un an des provisions pour risques et charges se détaille de la façon suivante :

31/12/2008		31/12/2009	
Variation de périmètre		Variation de périmètre	
Dotations	Reprises	Dotations	Reprises
583	583	671	671
0	0	0	0
Litiges fiscaux, sociaux, expl		Litiges fiscaux, sociaux, expl	
Restitution		Restitution	
Total		Total	
1 254	1 254	0	1 254

5.11 Emprunts & dettes financières

L'échéancier des emprunts et dettes financières diverses est le suivant :

En milliers d'euros		31/12/2009	
		Total	Moins de 1 an
Emprunt et dettes financières diverses			
Emprunt Crédit-bail			
Participation des salariés			
Obligations			
Divers			
Compte-courant LS réservé, risques liquidatifs hors bilan (1) et Cegi (2)		8 176	8 176
Compte-courant LS disponible (3)		13 873	13 873
TOTAL		22 049	22 049
		0	22 049
			-

(1) Les risques liquidatifs hors bilan des filiales (Voir § 8) sont estimés à 4 176 K€.

(2) Monsieur Selce a affecté à titre de gage et de nantissement au profit de la CEGI son compte courant à hauteur de 4 000 K€.

(3) Le compte courant disponible de Monsieur Lucien Selce s'établit au 31 décembre 2009 à 13.873 K€.

Comme indiqué dans le § 8 (engagement hors bilan), Monsieur Lucien SELCE s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan.

5.12 Détail des dettes d'exploitation

Le détail du poste Autres dettes est le suivant :

En milliers d'euros		31/12/2009	31/12/2008
Avances et acomptes		93	209
Dettes fournisseurs		1 024	36 702
- dettes sociales		442	7 216
- dettes fiscales			64 042
Dettes fiscales et sociales :		442	13 258
Divers (1)		5 429	20 971
Produits constatés d'avance			1 478
TOTAL		6 988	72 618

L'ensemble de ces dettes est à échéance moins d'un an.

(1) Les dettes diverses se composent du compte courant sur filiales non consolidées à hauteur de 3 159 K€

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires ressort à 600 K€ et le résultat opérationnel est de - 134 K€
 Sur l'année 2009, la holding à facturée des prestations de services à BDA, société non consolidée pour un montant de 600 K€.
 Les charges sont principalement composée de loyer et d'honoraires.

6.1 Situation des amortissements réputés différés (ARD) et reports déficitaires fiscaux du groupe

Dans le cadre de la situation consolidée au 31 décembre 2009, la situation fiscale se traduit par :

- Déficits reportables (en base) : 50 231 K€
- Au 31 décembre 2009, l'impôt relatif aux déficits reportables n'a pas été comptabilisé.
- Le groupe fiscal comprend, au 31 décembre 2009, les sociétés suivantes :
 - SELCODIS
 - Wagrapp Développement (ex Champion).

7. AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant (en K€)
Effets escomptés non échus	
Avais, cautions et garanties (1)	5 452
Engagements de paiement de loyers (2)	4 800
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés (4)	1 989
Total	12 241
(1) Dont concernant :	
- Magretti Marelli	1 276
- Plan de continuation Nauder	4 176
Engagements reçus	
Total	15 910
Nantissement du compte courant	
Compte courant M. Selce au profit de la Cegi	4 000

(2) Engagement en garantie d'exécution du bail des locaux situés à LIEVIN, conclu entre les sociétés EDA SA et MARSYP, en ceux compris le paiement de loyers sur la base de 480 K€ par an sur 10 ans au profit de la société MARSYP. Une provision est comptabilisée à hauteur de 4 240 K€.

(3) Dont octroyées par :

- Chenard & Walcker : sur plan de continuation Nauder 2000
- CEGI (Loyer Auterive)

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan au titre des risques sur filiales.

- Lucien Selce

10 000

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à hauteur de 10 000 K€ pour couvrir les engagements bilanciaux au titre des risques sur filiales liquidées.

(4) Engagement de réalisation de travaux sur les sites de LIEVIN, NIVOLAS VERMELLE et NOYAL PONTVY, à hauteur de 1 989 K€. Une provision est comptabilisée à hauteur de 3 989 K€.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Autres engagements

Le compte courant de Monsieur Lucien Selce fait l'objet d'un nantissement au profit de la CEGI à hauteur de 4000 K€.

8. Informations concernant les parties liées

En conformité avec la norme IAS 24.9 révisée en 2003, il est présenté ci-après les données relatives aux personnes morales contrôlant le Groupe, aux personnes physiques faisant partie des principaux dirigeants, étant rappelé que, compte tenu des déconsolidations intervenues en 2003 et 2004, il n'existe plus de parties liées contrôlées par le Groupe.

I. Personnes morales		K€	
Néant			
Total		0	
<hr/>			
2. PERSONNES PHYSIQUES			
Monsieur Lucien SELCE		0	
Compte courant passif (1) (2)		22 049	
Total		22 049	

(1) Au 31 décembre 2009, le compte courant de Monsieur Selce a été évalué à sa juste valeur.

Les valeurs nettes des créances sur filiales non consolidées (9.631 K€) en liquidation ou en cours de liquidation, ont été évaluées à leur juste valeur (nulle) par imputation sur les comptes courants de Monsieur Lucien Selce, traduisant ainsi les engagements de Monsieur Lucien Selce à l'égard de ces actifs (compte courant réservé à hauteur de 10.000 K€).

Le tableau suivant retrace ces modalités d'évaluation des comptes courants de Monsieur Selce au 31/12/2009 :

Nature du compte	Valeur	Imputation des créances sur filiales non consolidées (Cf. § 5.8)	Juste valeur au 31/12/2009
Compte courant	31680	9631	22049

(2) Monsieur Lucien Selce a réservé ce compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les risques résiduels hors bilan (4.176 K€) et l'engagement au profit de la CEGI (4.000 K€) (cf. § 8).